



Le Bulletin de la Ferme

Volume 6

QUEBEC, MAI 1919

Numéro 9



EDITORIAL

La Province Avicole

Il fut un temps, encore peu éloigné, où les apôtres du développement agricole dans notre province ne parlaient que de la nécessité d'améliorer nos systèmes de culture et d'attacher la classe agricole à son oeuvre indispensable.

Ces jours ont passé. Grâce à Dieu, depuis dix ans nous sommes entrés dans une autre phase de matémorphose nationale. Le mot d'ordre aujourd'hui n'est plus d'améliorer mais bien de perfectionner. C'est-à-dire que nous possédons les moyens d'agir et de procéder d'après les méthodes les plus parfaites enseignées à tous et reconnues par la très grande majorité de nos compatriotes agriculteurs.

La clef de cet avancement rapide nous a été fournie par l'exemple de petits pays comme le nôtre, par la Belgique d'avant-guerre et par le Danemark, modèles de l'organisation économique la plus admirable. Enfin! nous sommes organisés. Et le groupement de nos forces techniques et de nos volontés progressistes ne peut que fortifier notre action expansive et garantir la durabilité de ses bons résultats.

Nous n'en voulons prendre pour exemple aujourd'hui que le groupement provincial des aviculteurs du Tout-Québec.

Jusqu'ici nous avons, il est vrai, de solides organisations avicoles de districts et de comtés, travaillant à l'expansion d'une aviculture modèle et payante avec de bons effets locaux. Mais il fallait unir, par les liens d'une coopération plus étroite sous une direction centrale, toutes les forces éparses.

Cette coopération d'ensemble vient de s'effectuer sous les auspices du Ministère provincial. M. Raoul Dumaine, le promoteur de l'Association provinciale des Aviculteurs, — que nos lecteurs connaissent parfaitement de vieille date, — a vu ses démarches couronnées de succès. Et nous nous en réjouissons avec lui.

Cette branche de notre activité agricole, — l'une des plus importantes avec l'industrie laitière et l'apiculture, — est maintenant assise sur des bases bien solides. Nous sommes, de ce fait, assurés de l'adoption définitive du poulailler hygiénique, éclairé, vaste, bien ventilé et bien aménagé. Et nous savons que les races pures, d'utilité générale, garderont le haut du parquet, qu'une sélection rigoureuse en sauvegardera les qualités supérieures, que les régimes rationnels d'élevage et d'alimentation seront suivis partout et, qu'en conséquence, nos expositions générales et locales ne réuniront plus des troupeaux de mérite.

Une industrie avicole ainsi conduite amènera à notre province une double résultat économique profitable à la fois au producteur et au consommateur.

A. DESILETS, B. S.A.